

“MAIS QUI A DÉTRUIT NOTRE INDUSTRIE ?”

Les déjeuners-débats d'ETHIC



NOTRE INVITÉ

SEBASTIEN MARTIN

MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE, CHARGÉ DE L'INDUSTRIE

Le Mouvement ETHIC a reçu **Sébastien Martin**, Ministre délégué chargé de l'Industrie, à l'occasion d'un déjeuner-débat au Cercle de l'Union Interalliée, sur le thème « Mais qui a détruit notre industrie ? ».

Devant un parterre de chefs d'entreprise et de représentants d'organisations professionnelles (TIC, Plastalliance, Croissance Plus...), le Ministre a défendu un cap de stabilité réglementaire et de simplification administrative pour restaurer la compétitivité de l'industrie française, tout en assumant les choix budgétaires contraints du Gouvernement.

Pour ouvrir les échanges, Sophie de Menthon, Présidente du Mouvement ETHIC, a posé d'emblée une question qui résume à elle seule le paradoxe français. Au moment du Covid, une entreprise adhérente d'ETHIC fabriquait des masques sur le sol français. Quand la pandémie a éclaté et que l'État a lancé en urgence un appel d'offres pour s'approvisionner massivement, on aurait pu croire que cette entreprise – française, opérationnelle, déjà dans la filière – serait la candidate naturelle. Il n'en fut rien : l'appel d'offres a été remporté par des fournisseurs chinois. Un épisode qui dit tout sur les contradictions d'un pays qui proclame vouloir réindustrialiser mais continue, au moment décisif, de faire des choix qui ruinent ses propres industriels.

Le Ministre a présenté un décret qui supprime le premier niveau de recours pour les grands projets industriels : les contentieux iront désormais directement devant la cour administrative d'appel, avec l'obligation de juger en moins d'un an. L'objectif assumé est d'éviter que des projets structurants – usines, sites stratégiques – soient bloqués pendant des années par des recours, souvent portés par des associations extérieures au territoire concerné.

“ FACE À LA CHINE ET AUX ÉTATS-UNIS, UNE EUROPE QUI DOIT S'ARMER ”

Il a néanmoins reconnu la nécessité d'un « portage politique » des dossiers pour que les arbitrages pris au sommet soient bien suivis sur le terrain, notamment par les DREAL. Les préfets sont à ce titre désormais positionnés comme coordonnateurs de l'action de l'État sur les territoires.

Sur le pacte Dutreil, qui régit la transmission d'entreprise, le Ministre a écarté toute remise en cause de la part du Gouvernement, rappelant que cette initiative était venue du Parlement et non de l'exécutif.

Le Ministre a rappelé que la Chine subventionnerait, selon l'OCDE, dix fois plus que la moyenne des pays de l'organisation ses entreprises, et que l'IRA américain jouait un rôle équivalent outre-Atlantique. Il a refusé d'opposer baisse de charges et aides aux entreprises, plaidant pour des baisses de charges issues de réformes structurelles plutôt que de mesures ponctuelles, plus fragiles dans le temps et systématiquement remises en cause quelques années plus tard.

Au niveau européen, il a salué des avancées jugées impensables il y a quelques années, notamment sur le contenu local et le « Made in Europe », portées par le texte sur l'accélération industrielle. Il a souligné que l'Allemagne, qui a perdu environ 250 000 emplois industriels en trois à quatre ans, devenait progressivement plus réceptive à ces logiques de préférence européenne.

Evoquant l'hypothèse d'un saut fédéraliste pour sortir de la logique de compromis et du « trilogue », le Ministre a reconnu qu'il s'agissait d'un débat légitime mais non tranché, et politiquement plus difficile à assumer qu'il n'y paraît.

“ LE FINANCEMENT DE L'INDUSTRIE, CHANTIER PRIORITAIRE ”

Un constat a été largement partagé avec la salle : les jeunes entreprises industrielles peinent à financer leurs investissements lourds – murs, machines – tant qu'elles n'ont pas démarré leur production, alors même qu'elles sont déjà conventionnées par l'État.

Le Ministre a évoqué plusieurs pistes : les fonds sectoriels de BPI, l'approfondissement du marché européen des capitaux, aujourd'hui fragmenté en 27 marchés nationaux, et l'ouverture de davantage de dispositifs de capitalisation retraite pour orienter l'épargne vers l'industrie française.

Il a mis en garde contre l'idée d'un « fonds souverain » national, rappelant que les véritables fonds souverains internationaux pèsent des centaines de milliards d'euros, hors de portée d'un dispositif improvisé. Il a cité en exemple le « dialogue de place » mis en place pour mobiliser le financement de l'industrie de défense, comme modèle possible à dupliquer pour l'industrie civile.

“ UN BUDGET CONTRAINT, DANS UN CONTEXTE POLITIQUE INÉDIT ”

Le Ministre a reconnu que la situation fiscale 2026 restait proche de celle de l'exercice précédent pour les entreprises, mais a pointé l'instabilité perçue – votes et amendements aussi vite annoncés qu'abandonnés, qu'il s'agisse de la taxe Zucman ou du projet de nationalisation d'ArcelorMittal porté par l'alliance LFI-RN – comme le principal facteur d'inquiétude des chefs d'entreprise.

Sur les retraites, il a rappelé que 50% de la dépense publique correspond à la protection sociale, dont près de la moitié pour les retraites, contre moins de 10% pour l'indemnisation chômage. Il a estimé qu'il faudra agir simultanément sur la durée de cotisation et sur l'âge légal de départ. Dans la perspective de 2027, il a appelé à un débat présidentiel « sur des bases sérieuses », regrettant les promesses de retour à 60 ou 62 ans portées par certains candidats sans financement crédible en face.

QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Luc Eric Krief, porte-parole de Plastalliance, industriel

Luc Eric Krief a dénoncé l'incohérence entre la volonté affichée de réindustrialiser et le niveau des charges patronales en France, qui creuse un écart entre salaire brut et salaire net bien plus élevé que dans les pays concurrents, au détriment de notre compétitivité. Il a souligné que les Chinois produisent désormais mieux et moins cher, et que les jeunes boudent encore l'industrie en raison de son image dégradée.

Marie Semandiras, CEO de Terre & Ciel Studio

Marie Semandiras a interrogé le Ministre sur sa vision personnelle de l'industrie française et sur les grands sujets qu'il juge prioritaires à traiter.

Léonidas Kalogeropoulos, PDG de Médiation et Arguments

Léonidas Kalogeropoulos a soulevé la question de la guerre des tranchées que livrent certains fonctionnaires contre la réindustrialisation : des notes juridiques allant à l'encontre de l'industrie, une jurisprudence dans les tribunaux administratifs orientée pour que les projets ne sortent pas. Il a demandé comment s'assurer que les bonnes décisions ministérielles se traduisent réellement dans les faits sur le terrain.

RÉPONSES DU MINISTRE

Sur la compétitivité et le financement, le Ministre a reconnu le diagnostic : la Chine subventionne massivement ses entreprises, là où la France s'épuise dans des débats parlementaires sur des aides pourtant indispensables car ce sont les entreprises qui créent de la valeur.

Il a plaidé pour un soutien massif permettant de rééquilibrer une concurrence déloyale, insistant sur le fait que les seules baisses de charges durables sont celles qui s'appuient sur des réformes de fond : réforme du système de santé, réforme des retraites. Il a rappelé que le budget voté n'est pas celui de ses rêves, et que la situation politique actuelle est la moins bonne possible, mais que le choix était entre avoir un budget ou ne pas en avoir.

Sur les retraites, il a été direct : on ne peut pas agir uniquement sur la durée de cotisation, il faut aussi agir sur l'âge légal de départ. Ce sera l'un des grands sujets de la présidentielle 2027, avec l'autorité et la politique environnementale. Il a conclu sur une note volontariste : la France est bonne, voire meilleure que les autres sur l'IA, sur le nucléaire, sur les sous-marins. Il ne faut pas lâcher l'idée de l'industrie.

Sur le décret supprimant le premier niveau de recours : le décret est sorti, publié, opposable. Il produit du droit. Sur la question de son application concrète dans les administrations, le Ministre a reconnu qu'il pouvait exister des difficultés d'interprétation, parfois trop rigoristes, parfois trop accommodantes. Il a refusé de mettre tous les agents de la DREAL dans le même panier. Sa conviction : on a la chance d'avoir beaucoup de gens qui veulent que ça bouge. **Un bon cadre de la fonction publique doit respecter la loi, mais faire transpirer les règlements.**